



Bamako, le 18 août 2025

N° **000056** /MATD-SG

COMMUNIQUE OFFICIEL

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'accueil et des prestations de l'**Agence Nationale de Sécurisation des Actes d'état civil (ANSAEC)**, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation informe l'ensemble des usagers que les services de l'Agence seront partiellement **suspendus du mardi 19 au jeudi 28 août 2025 inclus**.

Cette suspension temporaire est due au déménagement de l'**ANSAEC** vers un nouveau site, mieux adapté pour répondre aux attentes des citoyens.

La reprise effective des activités de l'**ANSAEC** fera l'objet d'un communiqué du Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation sait compter sur la bonne compréhension de tous.



P/ LE MINISTRE P/O.
LE SECRETAIRE GENERAL,

Adama SISSOUMA

Officier de l'Ordre National

Médaillé d'Honneur de l'Administration du Territoire

